



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Rés
a
Mon
be



19017252

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

22 JAN. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : **0669.628.414**

Dénomination

(en entier) : **LOKA SHANTI**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue de la Montagne 194 à 6110 MONTIGNY LE TILLEUL****Objet de l'acte : Modification des statuts - Démission et Nomination**

L'assemblée Générale du 5 octobre 2018 acte et accepte les modifications de l'article 3 des statuts comme suit :

L'association a pour objet :

- créer et promouvoir des actions citoyennes individuelles et collectives oeuvrant pour un nouveau paradigme sociétal.
- insuffler un changement de conscience multidimensionnel dans la vie quotidienne pour plus de paix et d'harmonie entre tous les êtres vivants (humain, animal, nature).
- créer et/ou soutenir des projets humanitaires et/ou visant à une alliance nouvelle entre l'humain, l'animal et la planète.

Pour accomplir son objet, l'Association mènera notamment les actions suivantes :

- créer, organiser ou participer à des conférences, colloques, séminaires, formations, stages, retraites, voyages d'étude ou de prospection... en lien avec l'objet ci-dessus, sur le web ou hors web partout dans le monde
- réaliser et/ou diffuser des supports d'information virtuelle ou physique : site internet, films, livres, cd... afin de promouvoir son objet
- diffuser et/ou mettre en réseau des initiatives individuelles ou collectives afin d'élargir leur potentiel de développement
- lever des fonds pour des associations belges ou étrangères ayant des projets en accord avec son objet et ses valeurs, notamment par le sponsoring, la donation, la vente de formation, séminaires... ou la vente de produits (numériques ou physiques).

Elle accepte et acte la démission de Monsieur VILAIN Guy en tant que membre et administrateur, en date du jour et le décharge de toute responsabilité concernant la tenue des comptes pendant l'exercice de son mandat.

Elle acte également la nomination en tant que membre et administrateur de Madame BOLAND Bernadette M.E.G. alias Nora o' HAN, Chemin des Nocés, 86 - 1410 Waterloo , NN: 450512 368 58.

Le nombre de membres minimul de l'ASBL est donc respecté et ce conformément à l'article 4 des statuts.

Signé

WISPELAERE Grégory
Administrateur délégué

Annexe : PV de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge